

COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ

"Je pensais qu'il n'y avait qu'Hydro-Québec qui fournissait de l'électricité dans la province de Québec."

"Êtes-vous sérieux? Vous fournissez de l'électricité dans 16 municipalités de la Montérégie?"

"Est-ce qu'il y en a d'autres comme vous autres?"

"Chargez-vous plus cher qu'Hydro-Québec?"

"Faut que je prenne des parts sociales? Pourquoi?"

Voici quelques réflexions entendues maintes et maintes fois de la bouche d'un nouvel arrivant sur le réseau de la Coopérative. Évidemment, les résidents de Saint-Jean-Baptiste ne se posent pas ces questions. Pour eux, la Coopérative fait partie du décor quotidien comme n'importe quel commerce sur la rue Principale.

Mais d'où sort-elle? Comment a-t-elle vu le jour? Qui l'a fondée? Qu'a-t-elle réalisé au fil des ans? Pourquoi existe-t-elle encore?

Comme bien des gens, j'ai voulu savoir. En tant que secrétaire-trésorier de la Coopérative, j'ai la garde, d'où un accès privilégié aux vieux registres des procès-verbaux.

J'ai donc entrepris la lecture de cette mine de renseignements. Les images se présentaient à moi comme un scénario de film. Je vous livre de façon chronologique, quelques bouts de vie de la Coopérative qui méritent d'être conservés dans l'histoire de Saint-Jean-Baptiste.

24 septembre 1944: Tout a commencé ce soir-là, dans l'entrepôt à pommes de M. Calixte Bienvenue, dans le Cordon de Saint-Jean-Baptiste. Il y avait aussi M. Guy Daigneault, apôtre du mouvement coopératif ainsi qu'une quarantaine de personnes rassemblées dans le but de fonder une coopérative de distribution d'électricité dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Durant cette assemblée, il fut établi que la coopération était le meilleur moyen pour bénéficier de l'électricité à un taux raisonnable à cause de la distance séparant les propriétés et le taux élevé exigé par la compagnie Southern Canada Power pour la construction d'une ligne et la fourniture du courant.

9 novembre 1944: Première assemblée officielle de la Société Coopérative Agricole de distribution d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

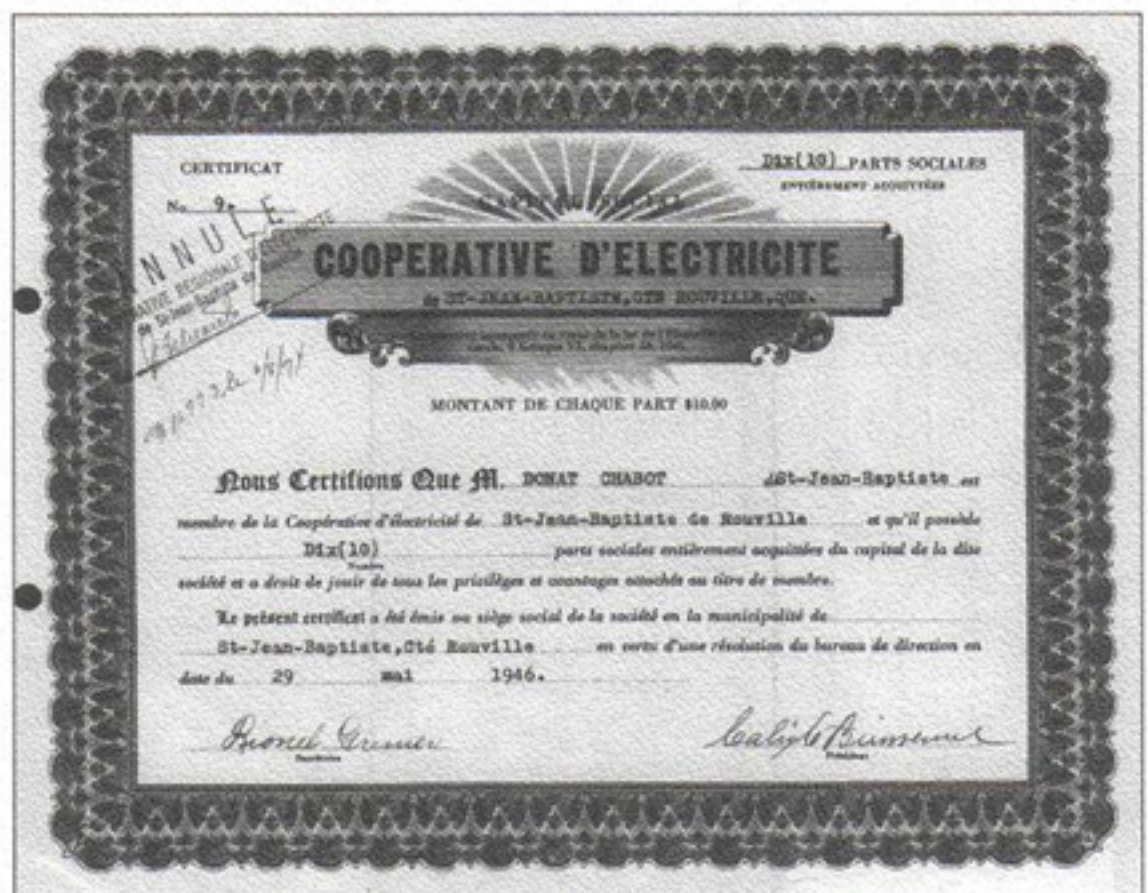
Élection d'un bureau de direction avec comme président M. Calixte Bienvenue, M. Jean Bernard Théberge à la vice-présidence et M. Guy Daigneault, secrétaire.

13 novembre 1944: Il n'y aura pas d'extension du réseau avant d'avoir complété les travaux de ligne dans le rang des Trente, des Soixante, du Cordon, de la Montagne et des Dix Terres.

20 novembre 1944: Tous ceux qui vont payer leur 100\$ de parts sociales comptant auront une remise de 5\$.

11 mai 1945: Engagement de M. Lionel Grenier à titre de secrétaire au salaire de 15\$ par semaine plus 5% sur les ventes de fixtures et accessoires électriques.

Engagement de M. Guy Daigneault comme gérant au salaire symbolique de 1\$ par année. M. Daigneault occupe un poste à l'Office de l'Électrification Rurale.



Un des premiers certificats de parts sociales à être émis.



14 juillet 1945: Voici les tarifs d'électricité fixés par la Coopérative: 2\$ par mois de redevance fixe + 0.04¢ du KW pour les premiers 20 KW + 0.02¢ chacun des 80 KW suivants + 0.01¢ du KW pour le reste de la consommation.

Facture minimum mensuelle sans consommation: 2.50\$

Conditions de paiement des factures d'électricité: 15 jours avec 10% de pénalité sur tout compte en retard.

Lors de cette assemblée, on établit les modalités du contrat de fourniture d'électricité à la S.C.A. de conserves de Saint-Jean-Baptiste.

15 septembre 1945: Le réseau s'agrandit de deux autres rangs: celui de la Rivière des Hurons et le rang des Étangs. La construction de ces lignes est confiée à la compagnie Bédard & Girard.

22 septembre 1945: Assemblée générale spéciale. Date officielle d'incorporation sous la Loi de l'Office de l'Électrification Rurale, 9 Georges VI chapitre 48. La S.C.A. de distribution d'électricité devient à partir de ce jour, la Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Un taux spécial est consenti pour les écoles, soit 15\$ par année sans compteur et pas d'obligation de détenir des parts sociales.

Le réseau accueille de nouveaux membres situés dans la Branche du Rapide, rang du Vide, rang de la Branche du Pin Rouge, rang St-François, Rang de la Côte Double, Rang d'Argenteuil, rangs St-Louis et Corbin de St-Damase. Ceci confère un directeur à Marieville, un à Ste-Angèle et deux à St-Damase.

15 octobre 1945: Les salaires consentis sont: M. Alfred Gemme (0.55¢/heure), M. Gabriel Benoit et M. Martial Bienvenue (0.45¢/heure), M. Jean-Louis Bédard et M. Étienne Tétrault (0.40¢/heure). M. Armand Malo reçoit 1\$/heure car il fournit l'outillage pour lui et son groupe. Il reçoit en plus une prime de 1\$ par jour pour les dépenses de son camion.

12 décembre 1945: Première assemblée générale. Environ 300 membres sont présents dans la salle paroissiale de Saint-Jean-Baptiste.

L'assemblée décide que la Coopérative aura 11 directeurs répartis comme suit: 5 de Saint-Jean-Baptiste, 2 pour Ste-Angèle, 2 à St-Damase, 1 à Rougemont et 1 à Marieville.

Le membres se donnent à cette occasion des règlements pour le bon fonctionnement de la Coopérative. Un règlement pour avoir le pouvoir d'emprunter. Un deuxième pour avoir le pouvoir de fixer le prix de l'électricité. Un troisième règlement qui autorise le bureau de direction à établir le système de comptabilité suggéré et approuvé par l'Office. Le règlement numéro 4, quant à lui, détermine les conditions et les qualifications requises pour être membre.

Les Coopératives de Mont-St-Grégoire et de Ste-Brigide se fusionnent à celle de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

22 décembre 1945: La Coopérative fixe comme barème pour la construction d'une ligne dans un rang qu'il y ait au moins 5 branchements au mille.

Comme la Coopérative s'occupe aussi du "FILAGE" dans les maisons, il est convenu de charger un taux horaire de 0.70¢/heure.

29 mai 1946: Début de la fourniture du courant à la coopérative de conserves au prix de 0.02¢ du KWH.

Un dépôt de 5\$ est chargé à tous les locataires.

5 octobre 1946: La Coopérative étend ses ramifications. Un contrat de construction de ligne est accordé à la compagnie Bédard & Girard pour la construction d'une ligne primaire à St-Pie sur une distance de 27.7 milles.

À la demande de Monsieur le Maire de Saint-Jean-Baptiste, la Coopérative, à titre de subvention, fera gratuitement le "BROCHAGE" de la nouvelle salle paroissiale.

12 avril 1947: Première assemblée dans les locaux de la Coopérative. Ceux-ci appartiennent à Mme Amédée Grenier.



Le camion de M. Martial Bienvenue.

SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE

10 mai 1947: Engagement d'un employé permanent; M. Gabriel Benoit au salaire de 37.50\$ pour une semaine de travail de 48 heures + 3\$ par dimanche pour la garde + le temps supplémentaire payé à temps simple.

Plusieurs résolutions mentionnent le fait que des prêts, habituellement de 300\$ sont consentis pour trois ans à des membres avec remboursement du tiers de la somme à chaque année.

D'autres résolutions mentionnent l'achat par la Coopérative de lignes privées appartenant à des particuliers.

Les gens de certains rangs de Ste-Madeleine, St-Charles et St-Hilaire devraient avoir le courant vers le mois de mai 1948.

13 décembre 1947: La Banque Canadienne Nationale de Marieville fait passer le pouvoir d'emprunt de la Coopérative de 50,000\$ à 500,000\$.

13 mars 1948: La Caisse Populaire de Saint-Jean-Baptiste loue un espace dans le coffre-fort de la Coopérative au prix de 1\$ par année.

25 septembre 1948: La Coopérative va construire une ligne dans le 4e Rang à St-Charles s'il y a au moins 6 membres au mille.

18 mars 1949: La Coopérative veut acheter le réseau électrique du village de Saint-Jean-Baptiste et celui de St-Damase, ceux-ci appartenant à la compagnie Southern Canada Power Ltd.

23 septembre 1949: M. Édouard Boulais est nommé président pour succéder à M. Calixte Bienvenue.

Le prix de location des locaux de la Coopérative (bureau, entrepôt et garage) loués auprès de Mme Grenier sera de 30\$ par mois à partir du 1er janvier 1950 et 35\$ au 1er juillet.

On confirme aussi l'engagement de M.

Jean-Louis Guertin et M. Fernand Guertin à 150\$/mois et d'une employée de bureau, Mme Georgette Larocque, au salaire mensuel de 87.50\$.

14 octobre 1950: La Coopérative va demander à l'Office de lui suggérer un taux applicable pour de grosses consommations telles que les réfrigérateurs à pommes ou autres industries.

10 novembre 1950: Le dépôt exigé d'un locataire passe à 20\$.

16 mars 1951: Construction d'un mille de ligne simple phase à 7,620 volts dans le rang des Petits-Trente au coût de 2,500\$.

8 novembre 1952: Engagement de M. Léon Guertin à 150\$/mois et de M. Willie Viens comme commis de bureau à un salaire équivalent.

22 mai 1953: La lecture des compteurs se fera aux 3 mois à partir de juin.

On demande un estimé du coût des travaux pour la construction conjointe avec Bell d'une ligne d'alimentation pour un poste-relais d'un réseau micro-ondes sur le mont Rougemont.

18 octobre 1953: Lors de cette assemblée générale, la conférencière

bien connue, Mme Françoise Gaudet-Smet est invitée à prononcer une allocution.

28 août 1954: La date de fin d'exercice des coopératives est modifiée en passant du 30 juin au 30 avril de chaque année.

30 octobre 1954: Décès accidentel de M. Armand Robert durant son travail comme employé de ligne.

1 septembre 1956: M. Adrien Robert ayant été éprouvé par l'incendie de sa maison le 8 août, la Coopérative lui vendra le matériel électrique qu'il aura besoin au prix coûtant et fera l'installation de l'entrée électrique gratuitement.

Amendement le 26 janvier suivant pour fournir gratuitement le matériel nécessaire ainsi que le filage de la maison.

8 septembre 1956: Offre d'achat à M. Jean-Paul Desnoyers pour son magasin ainsi que ses propriétés adjacentes.

La Coopérative prendra possession des lieux le 1er janvier 1957.

27 octobre 1956: Remplacement du secrétaire-trésorier M. Lionel Grenier, affligé par la maladie, par M. Antonin Roy.



Une partie de la rue Principale en 1920. On y voit la magnifique résidence qui abrite aujourd'hui les bureaux de la Coopérative.





Bénédiction d'une des stations du réseau électrique.

13 avril 1957: Remplacement de la structure en bois des stations de Ste-Madeleine et Ste-Angèle par des structures métalliques.

Construction d'une nouvelle station à St-Damase.

31 août 1957: Les directeurs reçoivent un jeton de présence de 5\$ par assemblée.

7 septembre 1957: Nouveau secrétaire-trésorier en la personne de M. Jean-Paul Desnoyers.

21 septembre 1957: Attendu que le lecteur de compteur fournit son véhicule pour faire la lecture, un montant de 0.15¢ du mille lui est payé.

26 avril 1958: À partir du 1er septembre 1958, toutes les écoles du réseau de la Coopérative devront être munies d'un compteur pour enregistrer leur consommation électrique. Le dépôt-locataire passe de 20\$ à 50\$.

2 août 1958: Élection d'un nouveau président: M. Joseph Malouin.

6 septembre 1958: Les véhicules de la Coopérative sont reliés avec la Coopérative par des radios-téléphone achetés auprès de la compagnie Canadian Motorola Electronics Ltd.

Construction d'un garage 3 espaces (25' X 36') en blocs de ciment au coût de 2,400\$.

12 janvier 1959: Nomination de M. Guy Daigneault comme secrétaire-gérant. Mlle Jeanne-D'Arc Tétreault sera assistante-secrétaire et trésorière. Elle sera confirmée secrétaire-trésorière le 28 mars 1959.

Autorisation de faire construire, dans la cave, une voûte en béton armé avec porte métallique pour un montant ne dépassant pas 600\$.

3 juin 1959: Transfert du compte de banque de la Banque Canadienne Nationale de Marieville à celle de Saint-Jean-Baptiste, succursale de Beloeil.

M. Richard Poudrette fait une demande pour la construction d'une

ligne pour alimenter sa carrière du mont St-Hilaire.

4 août 1959: Nomination de M. Gabriel Benoit à titre de gérant suite au décès de M. Guy Daigneault.

M. Léon Guertin aura la responsabilité des compteurs, de la facturation, des lectures, des avis de retard et des comptes en retard.

28 août 1959: Du nouveau à la présidence, M. Edouard Boulais et à la vice-présidence, M. Armand Lebrun.

17 mai 1960: Étant donné que sa maison a brûlé dernièrement, la Coopérative annule la facture numéro 2030 au montant de 19.06\$ de M. Maurice Boulay.

29 avril 1961: Au cours de 1960, la date de fin d'exercice des coopératives est à nouveau modifiée. Elle passe du 30 avril au 31 décembre. L'assemblée générale se tient à cette date car elle doit avoir lieu au plus tard 4 mois après la fin de l'exercice.

Lors de l'assemblée générale, la direction remercie les membres qui ont aidé lors de la tempête de verglas du mois de février. Cette tempête a causé pour 23,000\$ de dommages au réseau de la Coopérative.

26 mars 1962: La Coopérative devient membre de l'Association des coopératives d'électricité du Québec. La contribution pour l'année en cours est de 117.25\$.

16 avril 1962: Offre d'achat par la Coopérative pour acquérir le réseau électrique de la ville de Mont St-Hilaire, incluant les camions et l'outillage pour un montant de 125,000\$. La Coopérative engagera les employés actuels, soit 2 hommes de ligne ainsi qu'une secrétaire à la condition qu'elle soit bilingue. Mont Saint-Hilaire n'a pas accepté l'offre. (Probablement que la secrétaire n'était pas bilingue!!!).

SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE

23 avril 1963: Les membres, en assemblée générale, face au phénomène de la nationalisation et du rachat des coopératives par Hydro-Québec, sur une proposition de M. Paul Guilmette, secondée par M. J.H. Lussier et résolue unanimement, affirment que leur coopérative n'est pas à vendre. Cette résolution est reconduite en 1964.

25 juin 1963: Sous-traitance. La Coopérative paye à M. Réal Guertin 5\$ du trou et 4\$ pour une "guy" (fil d'attache).

14 novembre 1963: La Coopérative accorde un escompte de 20% à tous les clients sur la consommation de la lecture de décembre.

19 août 1964: La Coopérative fournira le 550 Volts à M. Arsène Poisson ainsi qu'à M. Maurice Robillard.

9 décembre 1964: Une augmentation de 0.10¢/heure est consentie à Messieurs André Robert et Robert Boulais, électriciens. Ceci porte leur salaire à 1.50\$ de l'heure.

19 octobre 1966: M. Donat Ducharme propose que les employés ayant 10 ans ou plus de service aient 2 semaines de vacances. Il n'y a pas de secondeur.

14 juin 1967: La Coopérative ajuste

son tarif domestique sur celui d'Hydro-Québec.

20 décembre 1967: Nomination de M. Armand Lebrun à la présidence et M. Arsène Poisson comme vice-président.

29 janvier 1969: Électrification du 5e rang à La Présentation.

21 avril 1969: Autorisation est donnée à Mlle Tétreault d'acheter un dactylo électrique.

21 mai 1969: Ristourne de 25% de la consommation des mois de mai, juin et juillet sauf pour le Collège des Frères de la Miséricorde, FBI et De-Mix.

23 octobre 1968: Le salaire de M. Guy Girard, engagé le 18 décembre 1967 est haussé à 2\$ de l'heure.

8 avril 1969: Le débuts de M. Gaétan Gaucher comme homme de ligne.

12 janvier 1971: Construction d'une ligne 3 phases pour alimenter le Domaine de Rouville.

21 avril 1971: Ristourne de 30% sur la consommation des mois de mars à juin.

13 juin 1972: Signature du bail entre la Coopérative et son locataire, la

Banque Canadienne Nationale.

12 mars 1974: Signature des permis et autorisations pour l'usage d'explosifs auprès de la Sûreté du Québec.

3 juin 1974: Débuts sur la ligne de M. Marcel Guertin.

8 octobre 1974: Acceptation de l'offre de M. Marcellin Meunier pour la rénovation du garage.

10 juin 1975: Les directeurs prennent une assurance responsabilité de 1 000 000\$.

11 mai 1976: Élection de M. Herman Morier à la vice-présidence.

9 novembre 1976: Il est accordé 3 semaines de congé aux employés ayant 20 ans et plus d'ancienneté.

Autorisation que le gérant, M. Gabriel Benoit, fasse une soumission pour le filage d'un bloc de 40 logements à Longueuil. (Eh oui! on était entrepreneur électrique, donc entreprenant.)

12 avril 1977: La Coopérative va appliquer les mêmes tarifs exigés par Hydro-Québec dans la région Richelieu.

Achat de notre premier photocopieur.



Les locaux de la Coopérative en 1967.



En 1974, la Banque Canadienne Nationale louait une partie de la bâtisse de la Coopérative.



19 avril 1977: Le nombre de directeurs sera réduit de 11 à 7 pour la prochaine année.

Un membre devra être consommateur d'électricité pour devenir directeur.

26 septembre 1977: Démission de la secrétaire-trésorière Mme Tétrault pour raisons de santé. Elle est remplacée de façon intérimaire par Mme Suzanne Vincent.

11 octobre 1977: Nomination de Mme Andrée Maynard au titre de secrétaire-trésorière.

8 novembre 1977: Finalement, M. Yves Vincelette occupe désormais le poste de secrétaire-trésorier.

30 janvier 1978: Adhésion de la Coopérative à l'A.G.R.E.M.C. (Assemblée des Gestionnaires de Réseaux Électriques Municipalisés et Coopérative). Cette association évaluera les critères et les conditions d'acquisition des réseaux électriques si ceux-ci décidaient de se vendre à Hydro-Québec.

Une demande est faite auprès du ministère de la justice afin que Mme Andrée Maynard soit dispensée d'être juré, à cause du surplus de travail au bureau.

11 avril 1978: Reconfirmation du désir des membres de ne pas vendre la Coopérative à Hydro-Québec.

24 avril 1978: M. Simon Bélisle est élu vice-président.

9 mai 1978: Formation d'un comité exécutif composé du président, du vice-président et d'un 3e membre choisi parmi les directeurs.

11 juillet 1978: Premiers pas vers l'informatique. Un contrat de programmation est accordé à la compagnie Telcor Inc. de St-Hyacinthe. Les transactions et toutes les données étaient acheminées par véhicule jusqu'à

St-Hyacinthe où Telcor faisait l'entrée des données dans leur système. La Coopérative avait un terminal relié par ligne téléphonique avec Telcor pour la consultation des données seulement.

31 octobre 1978: Les repas des électriciens M. Gilles Blanchard et M. Bruno Bienvenue seront payés seulement quand ceux-ci travailleront pour le réseau électrique à l'extérieur de Saint-Jean-Baptiste.

13 novembre 1978: Achat d'un transformateur de 16.6 MVA au prix de 88 452\$ auprès de la compagnie Westinghouse, pour le poste Ste-Madeleine.

19 février 1979: Embauche de Mme Thérèse Jean Morier pour opérer le système informatique.

15 mars 1979: Démission de M. Poisson à la présidence et de M. Bélisle à la vice-présidence, suite à des mésententes et des prises de position divergentes parmi les directeurs en regard de la gérance de la Coopérative. Nomination de M. Jacques Savard comme président et de M. Herman Morier, vice-président.

2 avril 1979: Embauche d'un employé de ligne, M. Jocelyn Tétrault.

9 octobre 1979: Achat d'un camion avec grue-tarière King ainsi qu'un camion pour la filerie.

31 décembre 1979: Décès accidentel, pendant l'exercice de ses fonctions, du monteur de ligne M. Camil Ouellet.

8 janvier 1980: Les porcheries et les poulaillers seront facturés au tarif commercial s'il y a un compteur spécifique à ces entreprises.

Nouveau mobilier de bureau: 4 bureaux en métal, chaises et filières. Ce mobilier d'excellente qualité à l'époque sert encore en 1997.

17 avril 1980: Lors de l'assemblée

générale, les membres votèrent contre la proposition voulant que les prochains administrateurs résident à Saint-Jean-Baptiste pour faire économiser de l'argent à la Coopérative.

12 août 1980: Construction d'une ligne pour alimenter le Camping Au Pied du Mont de Saint-Jean-Baptiste.

14 octobre 1980: Rénovation des locaux abritant l'administration. Coût: 15 000\$.

12 mai 1981: Engagement de M. Michel Hould en tant que 2e releveur de compteurs et responsable de la tenue de l'inventaire informatisé.

12 janvier 1982: Mesdames Blanchard, Gaucher, Girard, Guertin, St-Martin, toutes des épouses d'employés rencontrent le conseil dans le but de ne plus vouloir assumer le service téléphonique après les heures ouvrables. Un service de renvoi d'appels à une compagnie de communication sera mis en place.

9 février 1982: La Coopérative retient les services de la firme comptable Forcier, Beaudry, Landry de Drummondville.

16 mars 1982: On facture désormais mensuellement durant les mois d'hiver.

15 avril 1982: En assemblée générale, les membres modifient le règlement tarifaire en vigueur pour que les exploitations agricoles "familiales" soient facturées au tarif domestique plutôt qu'au tarif commercial.

20 juillet 1982: Fin du contrat liant la Coopérative au Centre d'Informatique Maska Inc. de St-Hyacinthe et achat d'un ordinateur Apple III afin de pouvoir effectuer toutes les opérations sur place.

21 décembre 1982: Décision de ne plus vendre d'accessoires électriques à cause du manque de rentabilité. Fini les hottes de cuisinières ainsi que les

SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE

lampes chauffantes pour les porcs (verre dur et verre mou). Seuls les réservoirs à eau chaude et le matériel pour le filage des maisons a été conservé pour l'installation et la vente au comptoir.

26 janvier 1983: Litige avec Hydro-Québec concernant une pénalité de 113 000\$ suite à une panne de plus de 6 heures. À cause du froid intense et pour éviter des délais supplémentaires, dès que la Coopérative fut à nouveau alimentée par la société d'état, elle redonna le courant à tous ses abonnés en même temps plutôt que secteur par secteur. Ceci créa une pointe au niveau de la demande entraînant les coûts mentionnés plus haut. La pénalité fut annulée, Hydro-Québec reconnaissant l'urgence et le caractère exceptionnel de la situation.

15 novembre 1983: Location du local adjacent à nos bureaux à M. Odino Riendeau pour l'établissement d'une clinique dentaire.

13 mars 1984: Achat de 2 autos Pontiac Acadian. L'une servira aux déplacements du gérant et l'autre servira pour la lecture des compteurs.

12 avril 1984: L'assemblée générale se tient cette année-là à St-Pie. Débute alors la tendance encore d'actualité de nos jours, soit de tenir l'assemblée générale annuelle dans une localité différente à chaque année.

14 août 1984: Contrat accordé à M. Jocelyn Gallant de Saint-Jean-Baptiste pour la réfection des clôtures des 3 sous-stations de la Coopérative.

23 octobre 1984: Le conseil exécutif verra à s'acquitter des tâches urgentes suivantes: l'achat d'un camion neuf pour le réseau, négocier la convention collective maison de ses employés, acheter une déchiqueteuse pour l'élagage des arbres.

27 mai 1985: M. Germain Desjourdy est engagé comme homme de ligne.



Élu au poste de directeur depuis 1968, M. Gilles Desroches est assurément le mieux placé pour expliquer les rouages de la Coopérative à M. Denis Bernard, nouveau directeur en poste.

18 juin 1985: Demande d'alimentation bi-énergie pour l'usine F.B.I. ainsi que pour le collège St-Hilaire.

9 septembre 1985: Ouverture du compte bancaire d'opérations courantes avec la Caisse Populaire de Saint-Jean-Baptiste. La Coopérative conserve le financement à long terme jusqu'en septembre 1986 avec la Banque Toronto-Dominion de Drummondville.

8 octobre 1985: Changement du système informatique. On passe du Apple III avec un seul écran à un système multi-usagers avec 4 écrans de marque Rexon. Une programmation sur mesure adaptée à nos besoins sera développée par la firme SMD Informatique de Drummondville.

10 décembre 1985: On retient les services de Me Luc Gervais de Marieville comme aviseur légal de la Coopérative.

6 mai 1986: Engagement de M. René Montambeault au poste de secrétaire-trésorier en remplacement de M. Yves Vincelette.

17 juin 1986: Décision de construire une 4e station pour le réseau. Celle-ci sera située dans le rang des Étangs à Saint-Jean-Baptiste.

19 juin 1986: Date importante. L'Office de l'Électrification Rurale est aboli. La continuité de la Coopérative est assurée par la promulgation d'une loi faite expressément pour elle, la Loi 11.

17 février 1987: Projet d'installation de téléphones dans les 4 stations du réseau. Devant les craintes et les exigences jugées excessives de la compagnie Bell, le projet est abandonné.

12 mai 1987: Achat d'un système informatique d'appoint pour le calcul des puissances souscrites des 4 stations afin d'établir les contrats avec Hydro-Québec. Coût: 1 200\$ pour un ordinateur de 640K, sans disque dur, vitesse 4.77 MHz.

Compte tenu du piètre rendement de la section "Filerie", celle-ci cesse ses opérations. Il n'y a donc plus d'électriciens à l'emploi de la Coopérative.



23 juin 1987: Vente des camions de "Filerie" à Auto Yvon Larocque.

14 octobre 1987: Des frais de 10\$ seront désormais chargés pour un chèque sans provision.

1 mars 1988: La Coopérative n'est plus l'entreprise à caractère quasi familial qu'elle a été depuis sa fondation. Les employés adhèrent au syndicat de la Fraternité Provinciale des Ouvriers en Électricité, local 1676 et affilié à la F.T.Q.

Pour éviter de faire sauter la Coopérative, la Sûreté du Québec vient chercher la vieille dynamite et les détonateurs entreposés dans la voûte depuis des années.

14 mars 1988: Afin d'impliquer davantage les administrateurs dans la vie de la Coopérative, 3 comités distincts sont formés. Un pour les relations ouvrières, un autre pour les finances et le troisième pour les relations extérieures.

27 juillet 1988: Signature du contrat d'alimentation avec Hydro-Québec pour le nouveau poste du rang des Étangs.

16 août 1988: Introduction du nouveau tarif bi-énergie résidentiel nécessitant des compteurs avec 2 séries de cadrans et une sonde pour la température. À des températures de -12° ou plus froid, le tarif est 4 fois plus cher.

11 octobre 1988: Signature de la première convention collective de travail entre la Coopérative et ses employés syndiqués.

Changement des couleurs de la Coopérative. Les véhicules verts seront désormais bleu foncé.

17 janvier 1989: Suite à la retraite de M. Gabriel Benoit après 42 ans au service de la Coopérative, un mouvement de personnel s'amorce. M. Guy Girard occupe le poste de gérant, Mme Thérèse Jean sera responsable de la facturation et fera les lectures en compagnie de M. Michel Hould. Mme Lise Lavoie est engagée pour la perception des comptes.

14 mars 1989: Tout le matériel de filerie restant en inventaire est vendu en bloc à notre ancien employé maintenant à son compte, M. Robert Jodoin.

18 avril 1989: M. Jean-Paul Borduas est le nouveau président et M. Gaston Hébert occupe la vice-présidence.

5 septembre 1989: Construction d'une rampe d'accès pour faciliter l'accès à la Coopérative et à la clinique dentaire.

6 février 1990: Achat par la Coopérative de la ligne privée appartenant à M. Jean-Luc Leclerc et conduisant à la Sablière G.L. dans le rang des Étangs. Coût: 1\$.

10 avril 1990: Adhésion de la Coopérative à un nouveau regroupement de réseaux électriques municipaux. Le regroupement porte le nom de AREQ, Association des Redistributeurs d'Électricité du Québec et comprend les 9 réseaux municipaux (Alma, Amos, Baie-Comeau, Coaticook, Joliette, Jonquière, Magog, Sherbrooke, Westmount) en plus de la Coopérative.

21 août 1990: L'embauche d'un 5e homme de ligne s'avérant nécessaire, le choix se porte sur M. Daniel Boulet.

11 décembre 1990: Achat du terrain et du bâtiment situé en arrière des locaux de la Coopérative. Ce bâtiment est mieux connu sous le nom de "moulin à grain" et appartient à Visonnière G.M.B.

19 mars 1991: Les administrateurs, constatant que la réserve générale est suffisamment bien garnie, décident de créer une catégorie de parts autres que les parts sociales que possèdent déjà les membres. Ils créent donc des parts privilégiées qui pourront être émises aux membres par l'entremise des trop-perçus annuels.

11 avril 1991: L'assemblée générale approuve la recommandation du Conseil à l'effet d'abolir le Conseil exécutif et de ramener le nombre d'administrateurs à 7.



Le personnel de la Coopérative. Assis: René Montambeault (sec-trésorier), Lise Lavoie (perception des comptes), Thérèse Jean (facturation). Debout: les monteurs de ligne Jocelyn Tétrault, Germain Desjourdy, Daniel Boulet, Gaëtan Gaucher, Marcel Guertin, Michel Hould (releveur et achat de matériel), Guy Girard (gérant).



50 ans de coopération. 50 ans de progrès.

Mise en place du plan budgétaire pour le paiement des factures d'électricité. Le plan s'appelle MVE, soit le mode de versements égaux.

16 avril 1991: Modernisation du système informatique. On passe d'une vitesse de 4.77 MHz à 33 MHz sur un appareil de marque AT&T opérant sous Unix au prix faramineux de 28 595\$.

22 mai 1991: Le dépôt-locataire est haussé à 200\$.

Achat d'un téléphone cellulaire pour la sécurité des hommes ayant à sortir sur les troubles durant la nuit.

13 août 1991: Discussion sur les modalités du nouveau raccordement suite au feu survenu aux Emballages Proulx Ltée.

16 mars 1992: La Coopérative a enfin son logo distinctif. Celui-ci identifie désormais la Coopérative sur les véhicules, les enseignes et la papeterie.

26 mai 1992: Reconstruction d'un

tronçon de ligne dans le Rang Sud de la Rivière entre la rue Fréchette et le Chemin Benoit. Le coût des travaux est évalué à 146 950\$.

11 août 1992: Le conseil accepte le principe de vendre les réseaux d'éclairage de rues aux municipalités qui en feront la demande.

20 octobre 1992: Cure de rajeunissement des bureaux de la Coopérative. Les plans d'aménagement conçus par la firme E.X.A. Design de Beloeil sont exécutés par les entrepreneurs M. Normand Beaulieu et M. Roger Guertin.

18 février 1993: Suite au décès de l'administrateur M. Gaston Verreault, le conseil offre à son épouse de compléter le terme de son époux. Mme Marthe Verreault devient le 50e administrateur ayant siégé sur le conseil d'administration et par surcroît, la première femme à en faire partie.

Vente du réseau d'éclairage de rues à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste au prix de 23 506.75\$.

22 juin 1994: Pour se conformer à la loi sur l'utilisation des produits pétroliers, la Coopérative dispose de son réservoir d'essence souterrain.

15 novembre 1994: Rénovation de la ligne située sur la rue Bédard entre le Ruisseau à l'Ours et le rang des Trente. Coût: 53 313\$.

Impression de 5 000 calendriers commémoratifs du 50e anniversaire de la Coopérative.

11 avril 1995: Assemblée générale. Une invitation a été lancée à tous ceux qui ont oeuvré au sein de la Coopérative soit comme administrateur, monteur de ligne, électricien ou personnel administratif. Après une réception et une visite des locaux, une plaque commémorative est remise à chacun durant l'assemblée. Est également offert gracieusement un stylo du 50e ainsi qu'une "pin" du logo de la Coopérative. De beaux souvenirs ont été évoqués et quelques larmes ont été versées.

Coïncidence? Les états financiers de cette année-là montrent des résultats records. De ces trop-perçus de 896 849\$, une somme de 250 000\$ sera retournée directement aux membres en crédit sur leur facture d'électricité. 600 000\$ leur est remis sous forme de parts privilégiées. En plus, le conseil décide de racheter les parts privilégiées "B" émises aux membres en 1990 et en 1991. Ceci représente un autre crédit sur les factures pour un montant additionnel de 300 000\$.

19 septembre 1995: Démolition du "moulin à grain".

12 décembre 1995: Pour plus de capacité mais surtout pour plus de vitesse dans le traitement des données, la Coopérative change son ordinateur AT&T 33 MHz pour un modèle Compaq équipé d'un Pentium 75 MHz à un coût cinq fois moindre qu'en 1991.



13 août 1996: Construction d'un entrepôt adjacent à l'entrepôt actuel. La dalle de béton est du ressort des Constructions SGM de Saint-Jean-Baptiste et l'érection de la structure est confiée à Construction Denis Rainville de Ste-Marie-de-Monnoir.

2 octobre 1996: Surtension importante touchant les abonnés du poste de Ste-Angèle. Environ 250 clients sont affectés par des bris d'appareils. Des réclamations dépassant 100 000\$ sont acheminées à la Coopérative. Que s'est-il passé? Les membres seront-ils remboursés pour leurs pertes par la compagnie d'assurances de la Coopérative? Comment empêcher qu'une telle chose se reproduise? Ces questions devront trouver réponses en 1997.

1997 et dans l'avenir: Le registre des procès-verbaux n'est pas encore écrit. Cependant, j'aimerais qu'il n'y ait que des faits agréables à lire. Par exemple, des températures douces en hiver et des tarifs d'électricité qui baissent au fil des ans. C'est illusoire. Ce qui l'est moins, c'est la continuité de la Coopérative. La seule, l'unique au Québec mérite de ne pas disparaître. Au contraire, son passé est garant d'un avenir

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

PRÉSIDENCE	Calixte Bienvenue (Fondateur)	26/09/44 — 07/10/49
	Édouard Boulais	07/10/49 — 02/08/58
	Joseph Malouin	02/08/58 — 28/08/59
	Édouard Boulais	28/08/59 — 28/10/67
	Armand Lebrun	20/12/67 — 19/04/77
	Arsène Poisson	19/04/77 — 15/03/79
	Jacques Savard	15/03/79 — 18/04/89
	Jean-Paul Borduas	18/04/89
VICE-PRÉSIDENCE	Jean-Bernard Théberge (Fondateur)	26/09/44 — 29/09/47
	Édouard Boulais	29/09/47 — 07/10/49
	Damase Beauregard	07/10/49 — 30/10/51
	Armand Lebrun	30/10/51 — 02/08/58
	Sarto Charbonneau	02/08/58 — 28/08/59
	Armand Lebrun	28/08/59 — 20/12/67
	Arsène Poisson	20/12/67 — 21/04/76
	Herman Morier	21/04/76 — 11/04/78
	Simon Bélisle	11/04/78 — 15/03/79
	Herman Morier	15/03/79 — 07/04/83
	Jean-Paul Borduas	07/04/83 — 18/04/89
Gaston Hébert	18/04/89	
GÉRANCE	Guy Daigneault (fondateur)	11/05/45 — 13/07/59
	Gabriel Benoit	04/08/59 — 31/12/88
	Guy Girard	31/12/88
SEC-TRÉSORIER	Guy Daigneault (Fondateur)	26/09/44 — 11/05/45
	Lionel Grenier	11/05/45 — 27/10/56
	Antonin Roy	27/10/56 — 07/09/57
	Jean-Paul Desnoyers	07/09/57 — 12/01/59
	Jeanne-d'Arc Tétreault	12/01/59 — 26/09/77
	Andrée Maynard	26/09/77 — 08/11/77
	Yves Vincelette	08/11/77 — 05/05/86
René Montambeault	05/05/86	



prometteur. Elle fait partie du patrimoine et s'il n'en tient qu'à ses administrateurs et ses employés, elle n'est pas prête de s'éteindre.

R. Montambeault

Assis, le vice-président M. Gaston Hébert et le président M. Jean-Paul Borduas. Debout, M. Guy Girard gérant, M. Jean-René Beauregard, M. Eugène Ostiguy, Mme Marthe Verreault tous trois administrateurs et M. René Montambeault secrétaire-trésorier.